

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à dista non

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Précision") Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée			Part CT
SEMESTRE 1																					
	SBVIS1			UE Biologie Animale	6																
	SBVIS1			UE Biologie animale		SVIL1_201			Écrit et pratique	2 minimum	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	100%			
	SBVIS1			UE Mineure Santé	6																
	SBVIS1			UE Biochimie	6																
	SBVIS1			EC Biochimie		SVIL1_201			Écrit / pratique	2 minimum	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	100%			
	SBVIS1			UE Chimie et Physique 1	6																
	SBVIS1			EC Chimie 1		SVIL1_201			Écrit	2	50%	Écrit	1h30	50%	Écrit	1h30	50%	50%			
	SBVIS1			EC Physique 1		SVIL1_201			Écrit	2	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	50%			
	SBVIS1			UE Transversale 1: Anglais 1, compétd numts 1, outils math	6					3 minimum											
	SBVIS1			EC Anglais 1		SVIL1_201			Écrit	2	100%				Écrit	1h00	100%	33%	En cas d'abi, pas de CC rattrapage. Session 2 = seconde chance		
	SBVIS1			EC Compétences numériques 1		SVIL1_201			Écrit	2	100%				Écrit	1h30	100%	33%	Examen en ligne et certification PIX en ligne.		
	SBVIS1			EC Outils mathématiques		SVIL1_201			Écrit	2	100%				Écrit	1h30	100%	33%	En cas d'abi, pas de CC rattrapage. Session 2 = seconde chance		
SEMESTRE 2																					
	SBVIS2			UE Biodiversité des végétaux et des champignons	6																
	SBVIS2			EC Biodiversité des végétaux et des champignons		SVIL1_201			Écrit et pratique	2 minimum	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	100%			
	SBVIS2			UE Mineure Santé	6																
	SBVIS2			UE Biologie cellulaire	6																
	SBVIS2			EC Biologie Cellulaire		SVIL1_201			Écrit / pratique	2 minimum	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	100%			
	SBVIS2			UE Chimie-Physique 2	6																
	SBVIS2			EC Chimie 2		SVIL1_201			Écrit	2	50%	Écrit	1h30	50%	Écrit	1h30	50%	50%			
	SBVIS2			EC Physique 2		SVIL1_201			Écrit	2	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	50%			
	SBVIS2			UE Transversale 2: Anglais 2, PPE, UE libres	6					3 minimum											
	SBVIS2			EC Anglais 2		SVIL1_201			Écrit	2	100%				Écrit	1h00	100%	40%	En cas d'abi, pas de CC rattrapage. Session 2 = seconde chance		
	SBVIS2			EC PPE		SVIL1_201			Rapport et oral	2	100%							20%			
	SBVIS2			Liste à choix : 1 choix																	
	SBVIS2			EC Pratiques culturelles et techniques d'élevage		SVIL1_201						Écrit	1h00	100%	Écrit	1h00	100%	40%			
	SBVIS2			EC Risques physiques, chimiques et biologiques (40 max)		SVIL1_201						Écrit	1h00	100%	Écrit	1h00	100%	40%			
	SBVIS2			EC Chimie au quotidien		SVIL1_201						Écrit	1h00	100%	Écrit	1h00	100%	40%			
	SBVIS2			EC Science et société		SVIL1_201						Écrit	1h00	100%	Écrit	1h00	100%	40%			
	SBVIS2			EC Initiation aux techniques de laboratoire (20 max)		SVIL1_201			Écrit	50%		Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	40%			
	SBVIS2			EC Risques naturels		TERRL1_201						Écrit	1h00	100%	Écrit	1h00	100%	40%			
	SBVIS2			EC LVE LANSAD		SVIL1_201			Écrit	50%	Écrit	1h00	50%	Écrit	1h00	50%	40%				
	SBVIS2			EC Sport		SVIL1_201			Pratique	100%								40%			
UE SURNUMÉRAIRE																					
	SVIL2_201			Engagement étudiant																	
	SVIL2_201			Stage facultatif																	

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
 règles de prise en compte des absences aux épreuves
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
 autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

<p>Règles de compensation :</p> <p>*Au sein d'une unité d'enseignement : La compensation s'effectue entre les Éléments constitutifs</p> <p>*Au sein d'un semestre : La compensation s'effectue entre les 5 UE qui composent le semestre</p> <p>*Entre les 2 semestres de l'année universitaire (S1 et S2) : La compensation s'effectue entre les 5 UE de chacun des deux semestres (moyenne des deux semestres, chaque semestre étant calculé par compensation entre les 5 UE qui le composent)</p> <p>Règles de report des notes de la session 1 à la session 2 :</p> <p>*UE évaluées en CC + CT : Les notes de CC de la première session sont reportées en seconde session, et contribuent à la note finale à hauteur de 50 %.</p> <p>*UE évaluées en CC faisant l'objet d'une seconde session : Les notes de CC de la première session sont reportées en seconde session, et contribuent à la note finale à hauteur de 50 %.</p> <p>Report des notes de TP en cas de redoublement :</p> <p>En cas de redoublement, l'étudiant a la possibilité de garder ses notes de TP, si la note est égale ou supérieure à 12/20 (CR département BST du 03 septembre 2021).</p> <p>Règles de prise en compte des absences aux épreuves :</p> <p>Principe : une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.</p> <p>Exception : pour l'EC Anglais1 (YBST1E1), l'EC Outils Mathématiques (YBST1E3), l'EC Compétences Numériques (YBST1E2) et l'EC Anglais2 (YBST2E1), aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.</p> <p>AJAC</p> <p>Un étudiant n'ayant pas validé sa L1 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure.</p> <p>Stage facultatif :</p> <p>Durée minimum : 5 jours</p> <p>Le stage peut être effectué pendant la période d'enseignement, mais il ne constitue pas une autorisation d'absence aux CMs, TDs, TP, ni à l'ensemble des examens.</p>

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)